



ACADEMIE DE TOULOUSE

**EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE
(C.A.F.F.A.)**

SESSION 2023

DOSSIER FOURNI PAR LE CANDIDAT EN VUE DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE

PAGE DE GARDE A UTILISER OBLIGATOIREMENT

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de famille:

Nom d'usage:

Prénom:

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Qualité : Personnel enseignant ou d'éducation titulaire Contractuel en CDI

Corps : Certifié(e) PLP CAPEPS Agrégé(e) CPE

Discipline:

Etablissement d'exercice :

Dossier se composant de deux ensembles :

- Un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes)
- Les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique) si le candidat les détient

Le dossier doit être adressé par courriel, **au plus tard le vendredi 6 janvier 2023** à l'adresse caffa@ac-toulouse.fr

Le fichier au format pdf exclusivement devra être nommé comme suit :

NOM – PRENOM – DISCIPLINE – CAFFA ADMISSIBILITE 2023

Dans l'hypothèse où le dossier est accompagné de la présentation d'une œuvre audio ou d'une séquence vidéo, cette dernière doit être envoyée selon la même procédure en la nommant comme suit :

NOM – PRENOM – DISCIPLINE – CAFFA ADMISSIBILITE 2023 – ANNEXE

Le dossier devra obligatoirement porter la référence de l'œuvre audio ou de la séquence vidéo enregistrée en annexe.